



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE COLLECTIF CONFIANCE.AI COLLABORE AVEC EUROCAE POUR AIDER A LA SPECIFICATION DE SES DEVELOPPEMENTS ET CONTRIBUER AUX NOUVEAUX STANDARDS PORTANT SUR LES SYSTEMES INTEGRANT DE L'IA

Paris, Toulouse, le 6 janvier 2022

Le collectif du programme [Confiance.ai](#) devient membre d'[EUROCAE](#), l'Organisation européenne pour l'équipement de l'aviation civile, et annonce la signature d'un Memorandum of Understanding. Cet accord fait suite à des interactions étroites déjà existantes entre le groupe de travail WG-114 d'EUROCAE en charge du futur standard européen associé à l'IA et les équipes du programme Confiance.ai.

Les acteurs du programme Confiance.ai ambitionnent de créer un environnement technique pour garantir un haut niveau de confiance dans les services et systèmes critiques à base d'Intelligence Artificielle (IA). A travers cette collaboration, le collectif et EUROCAE visent à échanger des informations générales et techniques, à partager des expertises et à proposer à terme des recommandations communes. L'environnement de confiance sera conçu en vue de répondre aux standards européens les plus avancés sur le sujet, portés par le secteur de l'aéronautique.

Bien entendu, les travaux menés dans le cadre du développement de l'environnement de confiance pourront enrichir et guider le développement de ces futurs standards qui émergeront pour les systèmes fondés sur l'intelligence artificielle, notamment en termes de méthodologie ou de métrologie de la performance.

Ce volet consacré à l'application et à l'émergence des nouveaux standards est traité dans le cadre des projets « Stratégies d'intégration, vérification, validation et qualification des systèmes en vue de la confiance » et « Processus et Méthodologie pour la Confiance » du programme. Cette conformité aux standards offrira la garantie de la portée industrielle des développements de l'environnement de confiance.

« A la pointe en matière de standardisation, l'aéronautique est l'un des secteurs clés adressés par le collectif Confiance.ai. Nous sommes heureux de la mise en place de ce partenariat avec EUROCAE, vertueux de part et d'autre, sur le sujet de la standardisation de l'intégration de l'IA dans les systèmes », commente Paul Labrogère, Directeur Général de SystemX, IRT pilote du programme Confiance.ai et signataire du partenariat avec EUROCAE.

« Confiance.ai a très bien compris ce que peut apporter l'intelligence artificielle à l'industrie et a choisi de se concentrer en particulier sur les systèmes critiques. Le partenariat d'EUROCAE avec Confiance.ai permettra de développer l'expertise et le savoir-faire nécessaires au processus de normalisation

d'EUROCAE pour ouvrir la voie à une intégration fiable dans les systèmes de sécurité critiques de l'aviation », déclare Christian Schleifer, Directeur général d'EUROCAE.

Ce partenariat avec un organisme-clé de la standardisation en Europe est le premier signé par le collectif Confiance.ai qui entend poursuivre dans ce sens en nouant des collaborations avec des organismes équivalents dans le domaine du véhicule autonome, de l'énergie, de la défense, etc.

**Air Liquide, Airbus, Atos, CEA, Inria, Naval Group, Renault, Safran, IRT Saint Exupery, Sopra Steria, IRT SystemX, Thales, Valeo*

A propos de Confiance.ai

Porté par un collectif de 13 partenaires industriels et académiques français majeurs, Confiance.ai est le pilier technologique du Grand Défi « sécuriser, certifier et fiabiliser les systèmes fondés sur l'intelligence artificielle ». Lancé en janvier 2021 pour une durée de 4 ans, ce programme ambitionne de créer une plateforme souveraine, ouverte, interopérable et pérenne d'outils logiciels pour favoriser l'intégration de l'intelligence artificielle de confiance dans les produits et services critiques. Il fédère une quarantaine de partenaires industriels et académiques sur Saclay et Toulouse autour de 7 projets de R&D.

Confiance.ai est l'un des projets structurants sur lesquels s'appuie le second volet de la stratégie nationale pour l'IA, annoncé en octobre 2021. Ce programme est financé à hauteur de 30M€ par le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

En outre, il contribue à la mise en œuvre par les industriels du futur règlement européen « AI Act » de la Commission Européenne.

Plus d'informations sur <https://www.confiance.ai/>

À propos du Programme d'investissements d'avenir

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétaire général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

A propos d'EUROCAE

EUROCAE élabore des normes aéronautiques de haute qualité, qui reposent sur l'expertise de plus de 4000 experts hautement qualifiés, désignés par les 400 membres européens et mondiaux d'EUROCAE. Les normes EUROCAE sont référencées par tous les principaux régulateurs européens et internationaux et contribuent donc activement à une aviation sûre, efficace et durable.

Plus d'informations sur <https://www.eurocae.net/>

Relations médias

Marion Molina – Claire Flin

Tél : 06 29 11 52 08 / 06 95 41 95 90

marionmolinapro@gmail.com / claireflin@gmail.com

Secrétariat général pour l'investissement

Tél : 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr